

Arrondissement de Lille
Commune de Louvil - 59364
Tableau des Obligations Diverses

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1 Conservation du patrimoine naturel			
ENS	Espaces Naturels Sensibles	Marais de la Marque	Conseil Général
ZNIEFF de Type I	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Marais d'Ennevelin à Cysoing	Dreal
ZNIEFF de Type II	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique	Vallée de la Marque entre Ennevelin et Hem	Dreal
SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique	Trame Verte et Bleue (SRCE-TVB) Approuvée le 16/07/2014	Dreal
I.2 Ressource en eau			
SAGE	Territoire de SAGE et état d'avancement	Marque Deûle Élaboration	Ddtm
ZRE	Zone de Répartition des Eaux	LILLE Profondeur : 50 m A.P. du 20/01/2004	Dreal
ZDHSDAGE	Zones à dominante humide du SDAGE 2009	Présence de zones à dominantes humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
I.3 Conservation du patrimoine culturel			
ARCHEO	Zones de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	Drac
SITES	Sites classés et inscrits	Le champ de bataille de Bouvines et ses abords	Drac
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52, L111-1-4	A 23 : Autoroute Protection 100m	Dir
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du Conseil Général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993	Conseil Général
1I.1 Risques Naturels Inondations			
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Inondations et Mouvements de Terrains du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté interministériel du 29/12/1999	Ddtm
AZI	Atlas de Zones Inondables	La Marque Aléa PPR en concertation	
1I.2 Risques Naturels et Mouvements de Terrain			
CATNAT	Arrêtés de Catastrophes Naturelles	Catastrophes naturelles : Mouvements de terrains du 01/01/90 au 31/12/90 (sécheresse) Arrêté interministériel du 28/03/1991	Ddtm
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible Fort	Brgm
SEISME	Aléa sismique	Faible	Brgm

Arrondissement de Lille
 Commune de Louvil - 59364
 Tableau des Obligations Diverses

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
11.4	Risques Sanitaires		
ICPE	INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AGRICOLE	voir site Base des Installations classées - lien http://www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr/rechercheicform.php	Ddpp
LEZP	Zone de prudence des lignes électriques à haute tension	Ligne aérienne de 90 kV Ligne aérienne de 400 kV	Ddtm
IV-	Nuisances		
V.B.	ISOLEMENT ACOUSTIQUE Protection contre les bruits des transports terrestres	*Voir Annexe ci - jointe	Ddtm
V.B.	Participations financières (à compter du 01/03/2012) TAXE D'AMENAGEMENT		
	- Part Communale	5 % D.C.M. Du 29/11/2011	Ddtm
	- Part Départementale	1,45 % D.C.G. Du 28/11/2011	Ddtm